

Rassemblement contre l'austérité budgétaire

Le jeudi 5 mars, un rassemblement devant le ministère de l'enseignement supérieur et la recherche (ESR) a permis à plus de 350 personnels et étudiants mobilisés des universités de Paris 11, Paris 13, Paris 8 et de l'Île de France d'exiger des moyens pour leur établissement et plus généralement un plan pluriannuel pour l'emploi scientifique pour les universités et les organismes de recherche, concernant toutes les catégories de personnels (ingénieurs, techniciens, administratifs, enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs), pour résorber la précarité et permettre aux universités et aux organismes de répondre à leurs missions de service public pour l'ESR. Les étudiants étaient particulièrement nombreux dénonçant leurs conditions d'études.

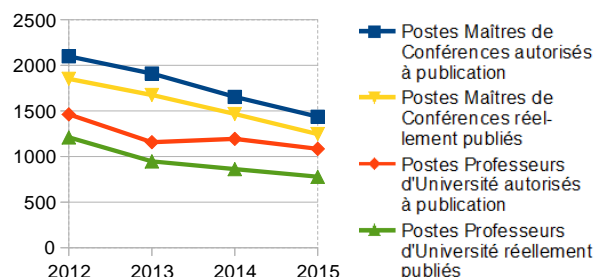


Des assemblées générales et rassemblements ont également eu lieu dans les universités en région.

Austérité encore : la chute de l'emploi dans les universités se poursuit

Les chiffres des autorisations de créations de postes fixés par l'arrêté du 25 février 2015 confirment la baisse importante des nouveaux postes d'enseignants-chercheurs.

Nombre de postes autorisés à publication par arrêté	2012	2013	2014	2015	
Maîtres de Conférences	2099	1910	1654	1436	-663
Professeurs d'Université	1462	1157	1193	1084	-378



Compte tenu des difficultés financières des universités, le nombre des postes réellement publiés est inférieur (nouveaux postes gelés par exemple).

Nombre de postes réellement publiés	2012	2013	2014	2015	
Maîtres de Conférences	1852	1675	1466	1246	-606
Professeurs d'Université	1210	947	862	778	-432

Austérité encore : les rémunérations des chercheurs et des E-C

D'après le rapport annuel 2015 de la cour des comptes, les rémunérations annuelles des chercheurs et des E-C sont en moyenne de 21 000€ inférieures à celles des autres corps A+ de la Fonction Publique !

« Le taux de primes [relatif au traitement indiciaire] en 2011 pour l'ensemble « enseignement supérieur, recherche et assimilés » était de 13 %, alors qu'il était de 53 % pour l'ensemble des corps de catégorie A+. Ainsi, alors que le traitement indiciaire annuel moyen de cette catégorie est inférieur de 2 000 € au traitement indiciaire moyen des corps de catégorie A+, la rémunération totale est inférieure de plus de 21 000 € à la rémunération moyenne compte tenu de l'écart très important induit par les primes. »

Austérité toujours ?

Un communiqué de l'Élysée du 5 mars a indiqué que Geneviève Fioraso a démissionné de ses fonctions de secrétaire d'État à l'Enseignement supérieur et à la Recherche, pour "des raisons de santé". C'est Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, qui assure "les fonctions jusque-là exercées par Geneviève Fioraso". Selon l'AEF, un nouveau secrétaire d'État pourrait être désigné après les élections départementales.

Hasard du calendrier : le même jour, les membres du CNESER ont reçu, sans commentaire, l'ordre du jour de la séance du 17 mars où n'est toujours pas inscrit l'examen de la répartition budgétaire 2015 ! Autrement dit, les établissements devront encore attendre pour connaître leur budget 2015 et découvrir quels seront les fonds de roulement ponctionnés. Voilà qui augure fort mal de l'avenir, alors que les personnels et les étudiants font déjà la dure expérience des gels de postes, des formations réduites ou supprimées, des contrats non renouvelés (ATER, précaires...), des investissements reportés, des salaires bloqués, etc.